



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

migrants à la frontière espagnole

Question au Gouvernement n° 1362

Texte de la question

MIGRANTS À LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE

M. le président. La parole est à Mme Florence Lasserre-David, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Florence Lasserre-David. Ma question, à laquelle j'associe notre collègue Vincent Bru, s'adresse à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez. En conséquence de la politique migratoire appliquée par nos voisins européens, nous assistons depuis le début de l'été dernier à la formation d'un nouveau couloir de passage le long de l'axe Atlantique. Provenant principalement de Guinée, du Mali et de Côte d'Ivoire, les personnes concernées transitent par le Maroc en vue de gagner la France via l'Espagne.

M. Thibault Bazin. Il faut ouvrir des hot spots !

Mme Florence Lasserre-David. Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, le pays basque est devenu une étape importante de ce nouveau couloir migratoire. Le franchissement de la frontière y est organisé par des passeurs, qui assurent le transfert des migrants jusqu'à la gare routière de Bayonne. Ceux-ci quittent ensuite la ville sous 24 à 48 heures à bord d'autocars, afin de gagner Paris et les grandes métropoles françaises.

M. David Habib. Des cars Macron !

Mme Florence Lasserre-David. L'état sanitaire préoccupant de ces populations, constituées pour une part significative d'hommes jeunes, de mineurs non accompagnés et de femmes seules avec enfants, a suscité l'organisation de réponses spontanées de bénévoles du pays basque, que je tiens à saluer.

Leurs initiatives ont été encadrées par des associations ainsi que par les collectivités territoriales. Elles visent à répondre à leurs besoins les plus élémentaires, tels que se nourrir et se protéger. Le coût de cet accueil est estimé à 55 000 euros par mois.

Monsieur le secrétaire d'état, compte tenu de cette situation nouvelle pour le pays basque, mes questions sont les suivantes. Quelle sera la position de la France face à l'ouverture de ce nouvel axe migratoire ? Quelles sont les mesures que le Gouvernement envisage d'adopter, en amont de l'accueil des migrants, afin de lutter efficacement contre la prolifération des réseaux de passeurs aux frontières ?

L'État consentira-t-il un effort financier et renforcera-t-il la présence des forces de l'ordre, afin d'accompagner les collectivités territoriales répondant aux besoins essentiels des populations migrantes, lesquelles arrivent au pays basque chaque jour en plus grand nombre ?

M. Éric Straumann. Que fait-on ? On les met dehors ?

M. Mansour Kamardine. Et à Mayotte ?

Mme Florence Lasserre-David. Enfin, aux yeux de la France, quel doit être le rôle de l'Europe face à ces migrations toujours plus importantes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Madame la députée, je me suis rendu le 19 octobre dernier – c'était d'ailleurs mon premier déplacement officiel – au pays basque à ce sujet.

M. David Habib. C'est dans les Pyrénées-Atlantiques que vous vous êtes rendu !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Je confirme que la voie de passage migratoire par l'Espagne est devenue majoritaire. Elle fait donc l'objet de toute notre attention et de toutes nos préoccupations. Vous m'interrogez à propos des dispositifs mis en place par le Gouvernement. Il en existe plusieurs.

Tout d'abord, nous avons renforcé le dispositif de contrôle aux frontières en en augmentant les effectifs, notamment dans le département des Pyrénées-Atlantiques où vous êtes élue.

M. Éric Straumann. Apparemment, cela ne marche pas !

M. Mansour Kamardine. Et à Mayotte ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Une unité de CRS supplémentaire y est affectée en permanence. La police aux frontières a reçu des renforts. Les gendarmes et les douaniers sont également mobilisés.

M. Éric Straumann. Combien de migrants bloqués ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Le nombre de non-admissions a augmenté de 60 % sur ce segment de la frontière franco-espagnole.

Ensuite, nous luttons efficacement contre les réseaux de passeurs clandestins, dont plusieurs ont été démantelés, notamment grâce à la coopération avec nos amis espagnols et l'implication du centre de coordination policière et douanière basé à Hendaye. Dans les jours à venir, M. le ministre de l'intérieur nommera un coordonnateur, qui sera plus particulièrement chargé du problème sur l'ensemble de la frontière franco-espagnole.

Enfin, notre action ne s'arrête pas là. Elle est plus globale. Nous travaillons dans un cadre partenarial, avec l'Union européenne mais aussi en établissant des relations bilatérales avec les pays d'origine des migrants et les pays de transit que sont le Maroc et l'Espagne.

M. Claude Goasguen. Est-ce qu'on les raccompagne ?

M. Fabien Di Filippo. Secrétaire d'État aux commentaires stériles !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Nous fournissons à ces pays des aides matérielles et une coopération policière en vue de réguler les flux de migrants. M. Castaner rencontrera dans les jours à venir ses homologues marocain et espagnol. Vous pouvez compter, madame la députée, sur notre entière détermination ainsi que sur la ferme volonté du Gouvernement de lutter contre ces flux migratoires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM ainsi que sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Di Filippo. Ça se voit !

Données clés

Auteur : [Mme Florence Lasserre](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1362

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 novembre 2018](#)